

DROITS DE SCOLARITÉ EXIGÉS DES ÉLÈVES PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU CANADA

PROGRAMME D'ÉTUDES	NUMÉRO DU PROGRAMME	DURÉE (en heures)	DROITS SCOLARITÉ	FRAIS AFFÉRENTS	
				Cahiers et équipements personnels (à acheter au CFPBJ)	Assurance maladie et hospitalisation**
Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	5273	630	28 587 \$	706 \$*	61 \$ / mois
Conduite de machines de traitement du minerai	5274	900	19 279 \$	406 \$*	61 \$ / mois
Électromécanique de systèmes automatisés	5281	1 800	23 818 \$	941 \$*	61 \$ / mois
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	5260	1 800	22 402 \$	710 \$*	61 \$ / mois
Électromécanique de systèmes automatisés - Mécanique industrielle de construction et d'entretien (Double DEP)	5281 5260	2 205	31 162 \$	1 155 \$*	61 \$ / mois
Forage et dynamitage	5092	900	31 476 \$	562 \$*	61 \$ / mois
Mécanique d'engins de chantier	5331	1 800	34 871 \$	1 114 \$*	61 \$ / mois

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

* Certains équipements personnels, non compris dans ces frais, devront être achetés par l'élève s'il ne les possède pas déjà.

** Tarif en vigueur du 1^{er} août 2020 au 31 juillet 2021.

Les droits exigés sont sujet à changement selon les paramètres en vigueur au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).